

MAIRIE DE BASSE-HAM

République Française
Département de la Moselle



ARRETE MUNICIPAL
N°2026/043/A du 14/04/2026
Désignation d'un délégué local
des agents au Comité National
d'Action Sociale (CNAS) -
Madame Hélène FABRELLO

Le Maire de BASSE-HAM,

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu les statuts du Comité National d'Action Sociale (CNAS) ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 1^{er} avril 2026 portant désignation d'un délégué élu au CNAS ;
- Considérant qu'il convient également de désigner un délégué local des agents au Comité National d'Action Sociale ;

ARRETE :

Article 1 : Madame Hélène FABRELLO est nommée en qualité de déléguée locale des agents au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au Sous-Préfet de Thionville et CNAS.

Article 3 : Il sera également notifié à l'intéressée et publié sur le site internet de la commune.

Date de publication : 15/04/2026

Notifié le : 15/04/2026

Le Maire,
Bernard VEINNANT